

ALEXIA

ET

LES AULERCI-BRANNOVICES

AU TRIBUNAL DE VINGT SIÈCLES ET DE J. CÉSAR.

Suite (1).

V

L'auteur d'Alesia a découvert que « ce moine, refaisant
« l'histoire à sa façon, transforme les vainqueurs en vaincus
« et narre outrécuidamment à la barbe des *Commentaires*
« (*elle doit être bien grise et fort longue!*), comment César
« et son armée, défaits à *Alesia*, y trouvèrent de nouvelles
« fourches caudines (2). »

Vilain moine, va! Mauvais citoyen..... romain! Mais il
faut bien que j'avoue que je ne connais point cet Héric à
deux rr. Le mien confirme, hélas! la victoire définitive de
César sur nos pères et la ruine d'*Alexia* des Mandubiens :

Nunc restant veteris tantum vestigia castris.

J'y lis, il est vrai, le vers pas tant barbare et assez pa-
triotique dont on s'indigne si fort :

Tu quoque Cæsareis fatalis Alexia castris....

Mon cœur de Français, je voulais dire de Gaulois, en re-
merciant le moine, loin de lui jeter un misérable pardon (3).
Et j'ai la consolation bien sentie de le trouver en compagnie

(1) Voir le dernier numéro de la *Revue du Lyonnais*.

(2) P. 164, col. 2, vers la fin.

(3) « Il faut lui pardonner? » *Alesia*, p. 164, col. 2, ligne 58.